



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE ORDINAIRE DU 24 juin 2021

EN L'EGLISE DE CORBIERES

Il est 19h.30 lorsque M. Patrice Ballif, président ouvre la séance. Au nom du conseil de paroisse St-Sulpice Le Solitou, il souhaite la bienvenue aux paroissiens de Corbières, Hauteville et Villarvolard dans l'église de Corbières et les remercie d'avoir pris le temps de participer à la 5^{ème} assemblée paroissiale.

Il salue plus particulièrement l'Abbé Daniel Agbeti, notre curé qui officie principalement pour la rive droite, M. Oliviez Essacaz, notre diacre et animateur pastoral. Il salue aussi la représentante de la commune de Corbières, Mme Christine Borcard.

Il prie d'excuser M. l'Abbé Popa Petru administrateur des treize paroisses de l'UP, Mme Marie-Jocelyne Pittet, notre responsable de la rive droite auprès de l'UP. Mme Lydia Moret Tuy, conseillère paroissiale, la commune de Hauteville, M. Bernard Perritaz, Mmes Jacqueline Brodard et Thérèse Bongard.

Les paroissiens ont été convoqués à cette assemblée ordinaire conformément à la loi, 15 jours avant l'assemblée par une annonce parue dans « la feuille officielle » du 4 juin 2021, un affichage au pilier public et un tout ménage.

Nous nous retrouvons avec 2 mois de retard par rapport aux autres années, la faute au Coronavirus. Pour des raisons sanitaires et de distanciation sociale le conseil paroissial a pensé que c'était l'endroit idéal sans effectuer trop d'aménagements.

La situation sanitaire s'améliore, les restrictions diminuent fortement. Nous devrions passer un été un peu plus tranquille, voir un automne presque normal si on se réfère à la situation actuelle de la vaccination.

Continuons à tout mettre en œuvre pour éviter des rechutes dans notre pays, notre canton.

Après cette petite introduction, nous pouvons débiter l'assemblée annuelle.

Est-ce que toutes les personnes présentes ont le droit de Vote ?
Oui, à l'exception de M. l'Abbé Daniel Agbeti

Il désigne deux scrutateurs : M. Pierre-André Blanc et M. Maurice Berger.

28 personnes sont présentes à l'assemblée :
19 paroissiens
8 membres du conseil paroissial
1 M. l'Abbé Daniel Agbeti, prêtre

Les points du tractanda sont les suivants :

1. Salutations
2. Procès-verbal de la dernière assemblée
3. Compte 2020
Rapport de la commission financière - approbation
4. Budget 2021
Rapport de la commission financière – approbation
5. Rapport sur l'activité pastorale et sur ses perspectives
6. Divers

Le Président demande un changement dans le tractanda. Il propose de commencer par le point. No 5 (rapport sur l'activité pastorale) pour permettre à M. l'Abbé Agbeti de partir au plus vite étant donné qu'il a d'autres obligations.

Aucune remarque n'étant formulée sur le mode de convocation ainsi que sur le contenu du tractanda, M. Ballif déclare cette 5^{ème} assemblée de la paroisse St-Sulpice le Solitou ouverte et valable.

5. Rapport sur l'activité pastorale et sur ses perspectives.

La parole est donnée à M. l'Abbé Daniel Agbeti, curé de la rive droite.

Aujourd'hui à l'UP nous sommes en réunion pour le bilan de l'année pastorale. Nous disons également au revoir à M. Petru Popa et nous accueillons M. Jacques Deschenaux. C'est pourquoi, je ne peux pas rester avec vous.

En premier, je tiens à remercier le conseil pour la très bonne collaboration et convivialité.

Je remercie également M. Michel Rolle et M. Marcel Bochud pour l'animation des messes, pour avoir donné un peu d'éclat à nos célébrations.

Merci à tous ceux qui ont accueillis les paroissiens durant les messes, merci pour le traçage.

Merci aux responsables des servants de messe (notre UP compte env. 70 servants de messe ce qui représente ¼ de l'effectif du canton)

Merci à tous ceux qui ont organisé la 1^{ère} communion.

Merci à Olivier Essacaz qui fait un grand travail pour les baptêmes, mariages

Ma reconnaissance va également aux personnes âgées.

Merci, merci, merci infiniment.

Le Président de paroisse remercie l'Abbé Daniel pour son message et ses informations. L'UP peut compter sur notre collaboration. Merci aussi à Marie-

Jocelyne pour son soutien et sa présence à nos divers conseils et activités durant l'année.

2. Procès-Verbal de l'assemblée du 17 septembre 2020 (il n'est pas lu, il était à disposition sur les sites internet de communes de Corbières et Hauteville « rubrique paroisse » ainsi qu'au bureau de la paroisse à Hauteville.

- **Les personnes qui acceptent le procès-Verbal sont priées de lever la main**

Le PV est approuvé à l'unanimité.

3. Comptes 2020

Les comptes de fonctionnement, des investissements et le bilan sont présentés au beamer et commentés par Philippe Berchier, responsable des finances.

Le compte de fonctionnement se présente comme suit :

Total des charges de fr. 430'530.45

Total des produits de fr. 437'737.45

Excédent de revenu de fr. 7'207.00

Après un amortissement supplémentaire de fr. 185'000.00.

Le compte d'investissement ne présente aucun investissement.

Rapport de la commission financière

Les membres de la commission financière composée de Madame Patricia Angéloz et Messieurs Jean-Marie Castella et Jean-Marc Gerbex se sont rencontrés en date du 02 juin 2021. Les différentes pièces comptables avec les écritures enregistrées ont été vérifiées. Tout concordait parfaitement de même que les mouvements financiers et les soldes avec les attestations bancaires et postales.

La commission financière relève qu'il a été possible d'effectuer un amortissement supplémentaire de fr. 185'000.00 sur les bâtiments et que l'exercice laisse un bénéfice de fr. 7'207.00.

Dès lors la commission financière accepte les comptes tels que présentés. Elle remercie Mme Chantal Pasquier pour l'exécution minutieuse de sa fonction et recommande à l'assemblée de les approuver.

- **Approbaton**

Les comptes 2020 sont approuvés à l'unanimité

M. Ballif remercie Mme Patricia Angeloz de nous apporter le message de la commission financière. Un grand merci à notre caissière pour l'excellent travail accompli.

4. Budget 2021

Les budgets de fonctionnement et des investissements sont présentés au beamer et commentés par Philippe Berchier.

394.314.00 Frais entretien église

fr. 30'000.00 Hauteville (sacristie : armoire et rangement) ainsi que la rénovation du Christ en Croix près du cimetière.

Le budget de fonctionnement se présente comme suit :

Total des charges de fr. 330'471.00
Total des produits de fr. 285'350.00
Excédent de revenu de fr. 45'121.00

Le budget des investissements présente un total des investissements de fr. 00.00

Rapport de la commission financière

Les membres de la commission financière, Mme Patricia Angeloz, M. Jean-Marc Gerbex et M. Jean-Marie Castella, se sont également penchés sur l'examen du budget 2021 en date du 2 juin 2021.

Le budget de fonctionnement nous est présenté poste par poste par la caissière et tous les éclaircissements nous sont donnés. Celui-ci présente un bénéfice substantiel de fr. 45'121.00

Aucun investissement n'étant prévu en 2021, il n'y a pas de budget d'investissement.

La commission financière approuve ce budget et recommande à l'assemblée de l'accepter dans son ensemble. Elle remercie tout le conseil pour le soin apporté à son élaboration.

- **Approbation**

Le budget 2021 est approuvé à l'unanimité.
--

Le président remercie la commission financière pour leurs bons conseils, leur soutien et leur travail. Il remercie la caissière pour son excellent travail.

Stéphanie Blanc : Je suis la nouvelle déléguée de la jeunesse pour notre paroisse.

Un sondage a été envoyé aux jeunes pour savoir qu'est-ce qu'ils souhaiteraient qu'ils soient organisés pour eux après la confirmation.

Il en ressort que les jeunes aimeraient des soirées de rencontre (par exemple soirée pizzas).

Pour organiser de telles soirées, le groupe d'animation de la jeunesse aura besoin du soutien financier des paroisses.

Il remercie Stéphanie d'avoir accepté ce mandat et lui confirme qu'elle peut compter sur le soutien de la paroisse.

6. Divers

- Pour rappel, la paroisse possède une adresse courrier ainsi qu'une adresse mail. Les sites internet de communes de Hauteville et Corbières vous renseignent également sur la paroisse.
- La première communion a pu se dérouler dans un cercle restreint des familles et amis, le dimanche 25 mai 2021 à Villarvolard. Cinq jeunes ont fait leur communion.
- Les servants de messe de notre paroisse ont participé à la journée cantonale des servants de messe qui a eu lieu en basse ville de Fribourg. Merci à nos accompagnantes Mmes Fabienne Drompt, Christine Meige et Catherine Rime.
- Chœurs-Mixtes. On espère que les répétitions puissent reprendre d'ici au début septembre. Merci aux personnes qui animent les messes. M. Emmanuel Dupasquier pour Corbières, Messieurs Michel Rolle, Marcel Bochud et Bernard Perritaz pour Villarvolard et Hauteville.
- Le nouveau journal de l'UP s'intitule « Ensemble ».
- Le curé modérateur de l'UP, M. Petru Popa, a donné sa démission. M. Claude Deschenaux a été nommé pour le remplacer dès septembre.
- Démission de Chantal Pasquier, notre caissière qui part à la retraite à la fin septembre. Un petit hommage lui sera rendu à l'assemblée 2022. Merci à elle pour tout le travail accompli consciencieusement durant toutes ces années. Bon vent et bonne retraite. Elle sera remplacée par Claudia Kolly. On la remercie d'avoir accepté de reprendre le poste et on lui souhaite bon vent pour sa nouvelle fonction importante au sein de notre communauté.
- Démission de Mme Claudine Remy, responsable des publications et des messes pour l'église de Villarvolard. Elle a été remplacée par M. Gil Grangier depuis le 01.01.2021.
- Une quantité d'activités n'ont pas pu se dérouler à cause de la pandémie : la marche des Rois, la marche du Vendredi-Saint à notre Dame des Marches, la soupe de Carême, la procession de la Fête-Dieu, les apéritifs après la messe

les jours de fêtes. Par contre bravo et merci à l'équipe de Villarvolard qui a organisé une soupe de carême au pied levé pour ses habitants. Un franc succès.

- La fête des médaillés Bene Merenti et du 125^{ème} anniversaire du Chœur-Mixte de Corbières est prévu le dimanche 31 octobre 2021.

La fête des médaillés Bene Merenti de Hauteville-Villarvolard est prévue le dimanche 24 avril 2022 et le concert le 09 avril 2022.

- Pour terminer une pensée pour toutes les personnes qui ont quitté notre communauté durant l'année écoulée afin de rejoindre le monde de l'au-delà.

Est-ce que quelqu'un souhaiterait prendre la parole ?

François Blanc demande si la paroisse pense prendre position concernant le plan directeur régional. M. Blanc a des craintes que sur les parcelles alentours de l'Eglise un jour cela devienne une zone à bâtir.

Patrice Ballif va se renseigner auprès de la commune s'il y a lieu pour la paroisse de prendre position ou non à ce sujet.

Christine Borcard informe que la commune va entreprendre les travaux de rénovation du mur du cimetière de l'église de Villarvolard.

Michel Rolle trouve qu'il manque un chemin de Croix à l'église de Villarvolard.

Daniel Rolle informe que lors de la rénovation de l'église les biens culturels n'ont pas souhaité que le chemin de Croix soit mis.

Le Conseil se renseignera auprès des biens culturels.

Michel Rolle : La sonorisation de l'église de Villarvolard est défectueuse. Est-ce qu'il serait possible de faire quelque chose

Christine Meige confirme que lors des crèches vivantes, la sonorisation était très décevante.

Jean Bapst demande si M. Meige paysagiste pourrait une à deux fois par année venir entretenir les pourtours de la Chapelle des Fourches. Enlever les mauvaises herbes dans les pavés, changer les cèpes de vignes.

Patrice Ballif. Le conseil a mandaté M. Meige pour venir changer la vigne ainsi qu'entretenir les alentours de la chapelle ses prochains jours.

Michel Rolle remercie la paroisse pour leur soutien envers les Chœurs-Mixtes. Il ne trouve pas normal que les deux directeurs de Chœur reçoivent la même contribution de la paroisse. M. Emmanuel Dupasquier est directeur que pour l'église de Corbières

et M. Marcel Bochud pour Hauteville et Villarvolard. M. Rolle propose que les directeurs soient rémunérés aux nombres de prestations ou que la participation de la paroisse soit de 1/3 pour Corbières, 1/3 pour Hauteville, 1/3 pour Villarvolard.

Patrice Ballif. Une discussion aura lieu au sein du conseil à ce sujet.

Remerciement à Claudine Remy

Mme Claudine Remy s'est engagée pour la paroisse de Villarvolard, puis après fusion pour la paroisse St-Sulpice Le Solitou. Elle s'est occupée de la gérance des messes ainsi que de la gérance des annonces de la semaine pendant 33 ans.

C'est le 01.01.1987 que l'Abbé Marc Joye a repris le poste de curé in solidum de la paroisse de Villarvolard. Très vite, il fut débordé par la paperasse et à demander l'aide de Claudine.

Au début, tout se faisait à la main, puis il y a eu la machine à écrire, la vieille Hermes où l'on devait mettre un carbone entre deux pour avoir une copie, puis il y a quelques années ce fut l'ordinateur. Donc 3 générations de mode de faire.

Claudine a aussi soutenu 10 curés. Avec certains tout se passait bien. Avec d'autres elles devaient faire les gros yeux et parfois les remettre à l'ordre comme avec le Père Januel.

Au début, il fallait même aller chercher les feuilles préprogrammées à l'imprimerie St-Paul.

Pour les messes, les personnes lui remettaient l'argent soit lors des messes, soit il passait à la maison. Claudine aimait cette manière de faire car elle pouvait entretenir de nombreux contacts avec la population. C'est M. le curé qui passait en fin d'année récolté l'argent. De nos jours les choses ont bien évolué même si la gérance des messes et des annonces est maintenue.

Depuis 2012, Claudine s'occupe aussi avec Nathalie Remy de fleurir l'église de Villarvolard, job qu'elle continuera de faire.

Au nom du conseil et de l'assemblée, je remercie Claudine pour son engagement et sa collaboration. Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir comme fleuriste et surtout la santé dans sa vie de tous les jours.

Que Notre-Dame des Fourches, Notre Dame de Compassion et Notre Saint Patron, St-Sulpice, veille sur elle et sa famille.

Bon vent, plein succès et merci pour ton engagement.

Le conseil lui remet un cadeau.

Avant de clore cette assemblée, le Président tient à remercier chaleureusement les membres du conseil de paroisse pour leur disponibilité, leur engagement et leur bonne humeur tout au long de l'année. C'est un réel plaisir de travailler avec cette équipe.

Il remercie toutes les personnes qui nous aident tout au long de l'année afin que notre paroisse soit une communauté vivante.

Merci à notre secrétaire Claudia qui a accompli un immense travail, toujours dans la bonne humeur et avec rapidité.

Merci à notre caissière Chantal pour son travail accompli avec précision et consciencieusement, pour sa disponibilité au service des paroisses et du secteur de Notre-Dame de Compassion.

Un grand merci à la commission financière pour leur excellent travail, leurs bons conseils et leur précieuse collaboration.

Un merci chaleureux à l'équipe pastorale du secteur, à notre curé modérateur l'Abbé Petru Popa, à Daniel Agbeti, notre curé de la rive droite, à Marie-Jocelyne Pittet pour son soutien, sa présence à nos conseils et à la mise en place des différentes activités de la rive droite. Merci à notre diacre et animateur pastoral Olivier Essacaz. Je les remercie de leur collaboration ainsi que du souci qu'ils portent afin que grandisse un esprit fraternel au sein de notre communauté.

Merci à toutes les personnes qui se dévouent pour la catéchèse auprès des enfants du secteur.

Merci à nos deux directeurs de chœur pour les animations lors des messes et des fêtes.

Merci aussi à nos concierges des églises, chapelle et salles paroissiales et aux responsables pour les extérieurs de l'église et du cimetière.

Merci aux personnes pour les magnifiques décorations florales et les arrangements dans nos Eglises.

Et surtout un grand merci à toutes les personnes que je n'ai pas citées et qui travaillent dans l'ombre pour le bien-être de notre paroisse et de nos trois villages. Au nom de la paroisse, je vous remercie toutes et tous très sincèrement pour le travail effectué et je sais que je peux encore continuer à compter sur vous pour le futur.

Le président clôt l'assemblée. Il est 20h50.

Au vu de la situation du Covid et des distanciations sociales exceptionnellement cette année, il n'y aura pas d'apéritif à la fin de l'assemblée. J'espère que l'on pourra se rattraper l'année prochaine.

Fabienne Drompt :

Cher Patrice, au nom de tes collègues du conseil, de Chantal et Claudia, de toute la population de notre paroisse, je voudrais te remercier pour tout ton travail, ta disponibilité, ton dévouement.

Avec le covid, il a fallu s'adapter, la vie paroissiale a été chamboulée. Mais les messes ont été maintenues malgré les restrictions et le traçage.

Avec efficacité et vigilance, tu as su diriger ta paroisse et ton conseil.

Merci Patrice. Bel été à tous.

Vive la Paroisse St-Sulpice Le Solitou !

Le Président

La Secrétaire

Patrice Ballif

Claudia Kolly